

**Élaboration du Plan local d'Urbanisme (PLU) de Leymen**  
**Réunion publique n°1 du mercredi 20 septembre 2017,**  
**à 19h30 – Salle polyvalente Landskron – LEYMEN)**

Une première réunion publique sur l'élaboration du PLU a été organisée par la commune. L'objet de cette réunion portait plus particulièrement sur la démarche d'élaboration, les enjeux et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU.

Le Maire et l'ADAUHR ont présenté le projet, avec l'appui d'un power point. Dans l'assistance, outre les élus, on a pu dénombrer près de 78 personnes. Les interventions et/ou questions du public ont porté sur :

- ***La manière dont sera délimitée précisément la trame bleue (coulée verte protégée le long de la Birsig) ;***
  - ⇒ Le tissu urbanisé actuel et les sensibilités environnementales seront pris en compte. Il est précisé que les options du PLU feront l'objet d'une évaluation environnementale.
  
- ***Définition des dents creuses, peut-on obliger à construire ?***
  - ⇒ Les dents creuses sont des terrains non urbanisés situés au sein du tissu bâti ; ces espaces constituent un potentiel d'urbanisation, mais la commune ne peut obliger à construire. Il n'est pas exclu, qu'à l'avenir, des mesures fiscales incitatives soient mises en place par le législateur, de manière à optimiser l'utilisation de ce potentiel. La compacité du tissu aggloméré est également favorable par rapport au coût et à la gestion des réseaux (éparpillement = coût cher).
  
- ***Population vieillissante : il conviendrait effectivement de diversifier le parc de logement, pour rajeunir la population active de la commune***
  - ⇒ Oui ! Toutefois le Maire indique que le fait que les populations jeunes parlent de moins en moins l'alsacien et l'allemand, constituent un frein à l'embauche en Suisse, avec un impact sur la fixation des jeunes (qui ont tendance à quitter dès lors le bassin d'emploi). Le développement du bilinguisme à l'école, plus particulièrement de la langue allemande, est à encourager fortement.
  
- ***Piste cyclable le long du tram***
  - ⇒ Très souvent la population indique que cette piste cyclable sera réalisée pour les suisses ; elle servira à l'ensemble du bassin d'habitat. Ne pas oublier qu'elle sera financée, pour une grande partie, par la Suisse.

Il est encore précisé que l'ensemble des documents concernant l'élaboration du PLU sont mis à la disposition du public à la mairie et sur le site internet de la commune, au fur et à mesure de l'avancée des études. Le power point de la présente réunion publique sera également mis à disposition du public. Une seconde réunion publique sera organisée sur la parties zonage et règlement du projet de PLU.